



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LOZÈRE

MAIRIE DE NAUSSAC-FONTANES

**Rue de l'église
48300 NAUSSAC-FONTANES**

Tél : 04 66 69 16 59 ou 04 66 69 06 41 FAX : 04 66 69 16 31 Courriel : naussac-fontanes.mairie@orange.fr

B.P.U.

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Procédure Adaptée

Marché

Réhabilitation thermique de onze logements communaux.

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

N° Lot	DESIGNATION DES TRAVAUX	U	P.U. H.T.
1	<p>Chauffage (poêles)</p> <p>Détail : Installation de Poêle à granulés de bois :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Marque HARMAN type ALLURE ou équivalent - Alimentation en combustible par le bas - Décendrage autonome en continu - Allumage automatique - Circuit de combustion étanche (répondant aux critères sous 50 Pa) - Grande capacité trémie 41Kg – trémie étanche - Grande autonomie - Fonctionnement contrôlé par sonde ESP - Ecran tactile EASY TOUCH CONTROL - Mode silence (sans ventilation) - Plage de chauffage programmable - Rendement 90 % - Puissance constructeur 10.8 Kw - Document Technique d'Application 14/13-1937*add - Dimensions (mm) 539 x 640 x 985 - Poids 185 kg - Sonde ambiance WiFi - Plaque de sol optionnelle obligatoire si parquet, lino, dalle à click PVC... <p>Le poêle répond aux normes européennes en vigueur (EN 14785) et par conséquent la conformité CE. Le poêle doit être impérativement installé suivant le Document Technique d'Application relatif aux conduits d'évacuation des produits de combustion POUJOLAT: DTA N°14/13-1943-V1 POUJOLAT PGI.</p> <p>Un Poêle par appartement y compris : CONTRIBUTION DECHETS ELECTRIQUES, ADAPTATEUR COG-COL 80 mm, ELEMENT 250.80 CD 5</p> <p>It 80-130 mm PGA,FLEXIBLE PRISE AIR 60mm, STARFLEX. t0110 130, RF 130 - 80 SLCD, PLAQUE ETANCH CARREE ,130 mm CHAPEAU PARE-PLUIE I 30, COLLIER DE FIXATION TUBLIS 130, COLLIER 80 mm CD, PLAQUE ARRIERE ET AVANT KIT 37080732, SONDRE AMBIANCE DEPORTEE - 3.2O.777556, MAIN DOEUVRE.</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPARTEMENT ANAIS GEOFFROY 4 AVENUE DE LA TOUR (Rez de Chaussée) • APPARTEMENT CAVALLIER 4 AVENUE DE LA TOUR (1° Etage) • APPARTEMENT MR CROS 5 AVENUE DE LA TOUR • APPARTEMENT CROUZET RUE DES SORBIERS • APPARTEMENT DUMAS 5 AVENUE DE LA TOUR • APPARTEMENT DUPIN 7 RUE DE L'EGLISE • LOGEMENT COMMUNAL OUEST FONTANES • APPARTEMENT IZARN 5 RUE DES SOUS BOIS • APPARTEMENT EMILIE VALETTE RUE DE L'EGLISE 		

Plomberie ventilation électricité

- **APPARTEMENT ANAIS GEOFFROY 4 AVENUE DE LA TOUR (Rez de Chaussée)**

- Mise en place d'entrées d'air hygroréglables en partie haute des ouvrants des menuiseries, Nombre : 3. (Chambre 1, chambre 2, séjour). Plage de débit réglable par entrée d'air : 6 à 45 m3/h. Plage de débit entrant total : 18 à 135 m3/h.

- Mise en place un extracteur mécanique individuel dans la cuisine : Dépose du terminal naturel actuel situé en sortie du conduit d'extraction. Mise en place d'un extracteur individuel dans le conduit. 1ère allure : 50 m3/h. 2ème allure : 170 m3/h mis en route par interrupteur ou par cordelette. Puissance : 4,5 à 12,0 W.

- Obturer un percement dans le mur extérieur de la cuisine : Reboucher les percements de l'entrée d'air basse actuelle dans les murs de la cuisine utilisés actuellement pour la ventilation naturelle de la pièce.

- **APPARTEMENT CAVALLIER 4 AVENUE DE LA TOUR (1° Etage)**

- Mettre en place des entrées d'air hygroréglables aux menuiseries : Mise en place d'entrées d'air hygroréglables en partie haute des ouvrants des menuiseries. Nombre : 3. (Chambre 1, chambre 2, séjour). Plage de débit réglable par entrée d'air : 6 à 45 m3/h. Plage de débit entrant total : 18 à 135 m3/h.

- Remplacer la VMC simple flux âgée par une VMC simple flux hygro-B : Mise en place d'un extracteur hygro B à la place de l'ancienne VMC. 1ère allure : 50 m3/h. 2ème allure : 170 m3/h mis en route par interrupteur ou par cordelette. Puissance : 4,5 à 12,0 W.

- Mettre en place des bouches d'extraction dans la cuisine et dans la buanderie : Mise en place de bouches d'extractions au niveau du plafond de la cuisine et de la buanderie. Plage de débit réglable par sortie d'air : Cuisine : 10 à 45 m3/h. Buanderie : 5 à 40 m3/h.

- Obturer les percements dans les murs extérieurs de la cuisine : Reboucher les percements des entrées d'air basses actuels dans les murs de la cuisine utilisés actuellement pour la ventilation naturelle de la pièce.

- **APPARTEMENT CROUZET RUE DES SORBIERS**

- Mettre en place des entrées d'air hygroréglables aux menuiseries : Mise en place d'entrées d'air hygroréglables en partie haute des ouvrants des menuiseries, Nombre : 4. (Chambre 1, chambre 2, chambre 3, séjour). Plage de débit réglable par entrée d'air : 6 à 45 m3/h. Plage de débit entrant total : 24 à 180 m3/h.

- Mettre en place des extracteurs mécaniques dans la cuisine et la SDB : Cuisine :Création d'un percement dans le mur Ouest donnant sur le garage. Mise en place d'un extracteur individuel dans le percement. Choix d'un extracteur 2 allures permanent, alimentation interrupteur ou cordelette. 1ère allure : 45 m3/h, 2ème allure : 135 m3/h, Puissance absorbée : 8 W. SDB : Dépose du terminal naturel actuel situé en sortie du conduit d'extraction. Mise en place d'un extracteur individuel dans le conduit. Choix d'un extracteur 1 allure, alimentation interrupteur ou cordelette. 1ère allure : 30 m3/h, Puissance absorbée : 14 W. Remarque : Conserver la ventilation naturelle dans les WC.

- **APPARTEMENT DUMAS 5 AVENUE DE LA TOUR**

- Mettre en place une ventilation mécanique simple flux dans le logement : Création d'une ventilation mécanique contrôlée de type simple flux hygro B comprenant : - Mise en place d'un caisson d'extraction dans les combles. - Création de points d'extraction dans les salles d'eau (Salle de bain R+1 et WC RDC) avec installation de bouches d'extraction hygroréglables à pile (variation du débit selon l'hygrométrie). - Création d'une sortie en toiture pour l'air vicié. - Installation d'entrées d'air hygroréglables sur les menuiseries installées lors des travaux énoncés en poste 1. Suppression du conduit de ventilation naturelle de la salle de bain du R+1, et de la cuisine.

- Mettre en place un extracteur mural dans la cuisine : Création d'un piquage et mise en place d'un extracteur mural sur façade Est permettant d'assurer un débit d'extraction de 105 m3/h en période d'occupation de la cuisine maintenu pendant 30 minutes, alimentation par cordelette ou interrupteur

• **APPARTEMENT MR CROS 5 AVENUE DE LA TOUR**

- Mettre en place une ventilation mécanique simple flux dans le logement : Création d'une ventilation mécanique contrôlée de type simple flux hygro B comprenant : - Mise en place d'un caisson d'extraction dans les combles. - Création de points d'extraction dans les salles d'eau (Salle de bain R+1 et WC RDC) avec installation de bouches d'extraction hygro-réglables à pile (variation du débit selon l'hygrométrie). - Création d'une sortie en toiture pour l'air vicié. - Installation d'entrées d'air hygro-réglables sur les menuiseries installées lors des travaux énoncés en poste 1. Suppression du conduit de ventilation naturelle de la salle de bain du R+1, et de la cuisine.

• Mettre en place un extracteur mural dans la cuisine : Création d'un piquage et mise en place d'un extracteur mural sur façade Est permettant d'assurer un débit d'extraction de 105 m³/h en période d'occupation de la cuisine maintenu pendant 30 minutes, alimentation par cordelette ou interrupteur.

• **APPARTEMENT DUPIN 7 RUE DE L'ÉGLISE**

- Mettre en place une ventilation mécanique simple flux dans le logement : Création d'une ventilation mécanique contrôlée de type simple flux hygro B comprenant : - Mise en place d'un caisson d'extraction dans les combles. - Création de points d'extraction dans les salles d'eau (Salle de bain R+1 et WC RDC) avec installation de bouches d'extraction hygro-réglables à pile (variation du débit selon l'hygrométrie). - Création d'une sortie en toiture pour l'air vicié. - Installation d'entrées d'air hygro-réglables sur les menuiseries installées lors des travaux énoncés en poste 1. Suppression du conduit de ventilation naturelle de la salle de bain du R+1, et de la cuisine.

- Mettre en place un extracteur mural dans la cuisine : Création d'un piquage et mise en place d'un extracteur mural sur façade Est permettant d'assurer un débit d'extraction de 105 m³/h en période d'occupation de la cuisine maintenu pendant 30 minutes, alimentation par cordelette ou interrupteur.

• **LOGEMENT COMMUNAL OUEST FONTANES**

- Remplacer les convecteurs électriques pour des émetteurs plus performants :

- Déposer les convecteurs électriques du logement : Dépose de l'ensemble des convecteurs électriques du logement, Chambres : x2. SDB x1, Séjour : x1.

- Mise en place de panneaux rayonnants dans les chambres : Mise en place de panneaux rayonnants dans chacune des deux chambres de l'appartement. Caractéristiques techniques : Puissance : 1500 W chacun, Détecteurs automatiques de fenêtres ouvertes / fermées, Thermostat d'ambiance intégré et possibilité de programmation hebdomadaire.

- Mise en place d'une sèche serviette dans la salle de bain : Mise en place d'un sèche-serviette dans la salle de bain. Caractéristiques techniques : Diffuseur d'ambiance 1000 W et soufflerie supplémentaire 800 W, Programmation 3 fonctions ; chauffage d'ambiance, d'appoint ou séchage de serviettes, Thermostat d'ambiance intégré et possibilité de programmation journalière.

- Mettre en place une ventilation mécanique simple flux de type hygro B : Mettre en place des entrées d'air hygro-réglables aux menuiseries : Afin de pouvoir laisser l'air extérieur sain entrer dans le bâtiment, il est indispensable de mettre en place des entrées d'air. Ces éléments seront intégrés aux menuiseries existantes. Nous avons fait le choix de préconiser des entrées d'air dites hygro-réglables. Leur particularité est qu'elles régulent le débit entrant d'air neuf automatiquement en fonction du taux d'hygrométrie de la pièce. L'objectif étant de supprimer les entrées d'air froides superflues pour ainsi réaliser des économies d'énergie. Mise en place d'entrées d'air hygro-réglables en partie haute des ouvrants des nouvelles menuiseries. Plage de débit réglable par entrée d'air : 6 à 45 m³/h. Séjour : Nombre : 1 Débit entrant : 6 à 45 m³/h. Chambre 1 : Nombre : 1 Débit entrant : 6 à 45 m³/h. Chambre 2 : Nombre : 1 Débit entrant : 6 à 45 m³/h. Plage de débit entrant : 18 à 135 m³/h.

- Mettre en place un système d'extraction mécanique : Nous avons fait le choix de mettre en place des bouches d'extraction hygro-réglables (qui se régulent automatiquement en fonction du taux d'hygrométrie de la pièce) afin de n'évacuer que le débit nécessaire. Dépose des bouches d'extraction fixes. Nombre : 3. Mise en place de bouches d'extraction hygro-réglables dans les « pièces d'eau ». Cuisine : Mise en place d'une bouche d'extraction hygro-réglable avec débit supplémentaire en présence. Alimentation par cordelette. Plage de débit hygro-réglé : 10 à 45 m³/h. Débit complémentaire maintenu 30 minutes : 135 m³/h. WC : Mise en place d'une bouche d'extraction avec débit supplémentaire en présence dans les WC. Alimentation par pile. Débit hors présence : 5 m³/h. Débit complémentaire maintenu 30 minutes : 30 m³/h. Salle de bain : Mise en place d'une bouche d'extraction hygro-réglable. Plage de débit hygro-réglé : 10 à 40 m³/h. Plage de débit entrant : 25 à 205 m³/h.

- Remplacer le caisson d'extraction pour un caisson basse consommation : Dépose du caisson d'extraction actuel dans les combles pour un caisson moins consommateur. Mise en place d'un caisson d'extraction suspendu à la charpente existante dans les combles et raccordé aux différentes bouches d'extraction par gaine souple. Caractéristiques techniques : Ventilateur basse consommation 2 vitesses, Puissance nominale absorbée ≤ 13,3 W-Th-C, Raccordement vers sortie directement en toiture. Prévoir nouveau raccordement électrique.

• **LOGEMENT COMMUNAL EST FONTANES**

- Mettre en place une ventilation mécanique simple flux de type hygro B : Mettre en place des entrées d'air hygroréglables aux menuiseries : Afin de pouvoir laisser l'air extérieur sain entrer dans le bâtiment, il est indispensable de mettre en place des entrées d'air. L'idée est de profiter du remplacement des menuiseries pour les intégrer. Nous avons fait le choix de préconiser des entrées d'air dites hygroréglables. Leur particularité est qu'elles régulent le débit entrant d'air neuf automatiquement en fonction du taux d'hygrométrie de la pièce. L'objectif étant de supprimer les entrées d'air froides superflues pour ainsi réaliser des économies d'énergie. Mise en place d'entrées d'air hygroréglables en partie haute des ouvrants des nouvelles menuiseries. Séjour R+1 : Nombre : 1 Débit entrant : 6 à 45 m³/h. Chambre 2 et 3 R+2 : Nombre : 2 Débit entrant : 12 à 90 m³/h. Plage de débit entrant : 18 à 135 m³/h. Mettre en place un système d'extraction mécanique : Nous avons fait le choix de mettre en place des bouches d'extraction hygroréglables (qui se régulent automatiquement en fonction du taux d'hygrométrie de la pièce) afin de n'évacuer que le débit nécessaire. Dépose des bouches d'extraction fixes et mise en place de bouches d'extraction hygroréglables dans les « pièces d'eau ». Nombre : 3. Cuisine : Mise en place d'une bouche d'extraction hygroréglable avec débit supplémentaire en présence. Alimentation par cordelette. Plage de débit hygroréglé : 10 à 45 m³/h. Débit complémentaire maintenu 30 minutes : 135 m³/h. WC : Mise en place d'une bouche d'extraction avec débit supplémentaire en présence dans chacun des deux WC. Alimentation par pile. Débit hors présence : 5 m³/h. Débit complémentaire maintenu 30 minutes : 30 m³/h. Salle de bain : Mise en place d'une bouche d'extraction hygroréglable. Plage de débit hygroréglé : 10 à 40 m³/h. Buanderie : Mise en place d'une bouche d'extraction hygroréglable. Plage de débit hygroréglé : 10 à 40 m³/h. Plage de débit entrant : 35 à 245 m³/h.

- Mettre en place un caisson basse consommation dans les combles : Mise en place d'un caisson d'extraction dans la gaine technique en combles, à côté de la salle de bain en R+2. Mise en place d'un caisson d'extraction suspendu à la charpente existante et raccordé aux différentes bouches d'extraction par gaine souple. Caractéristiques techniques : Ventilateur basse consommation 2 vitesses, Puissance nominale absorbée ≤ 13,3 W-Th-C, Raccordement vers sortie directement en toiture. Prévoir nouveau raccordement électrique.

• **APPARTEMENT IZARN 5 RUE DES SOUS BOIS**

- Mettre en place des entrées d'air hygroréglables aux menuiseries : Dépose des bouches d'entrées d'air existantes. - Mise en place des entrées d'air hygroréglables en partie haute des ouvrants des menuiseries. Nombre : 4 Plage de débit réglable par entrée d'air : 6 à 45 m³/h. Plage de débit entrant total : 24 à 180 m³/h.

- Mettre en place des bouches d'extraction hygroréglables : Dépose des bouches d'extractions d'air existantes. Mise en place des entrées d'air hygroréglables en partie haute des ouvrants des menuiseries. Nombre : 3 Pour la salle de bain, plage de débit réglable par sortie d'air : 10 à 40 m³/h Pour la cuisine, plage de débit réglable par sortie d'air : 10 à 45 m³/h Débit complémentaire : 135 m³/h Pour les toilettes, plage de débit réglable par sortie d'air : 5 m³/h Débit complémentaire : 30 m³/h

• **APPARTEMENT EMILIE VALETTE RUE DE L'EGLISE**

- Mettre en place une ventilation mécanique simple flux dans le logement : Création d'une ventilation mécanique contrôlée de type simple flux hygro B comprenant : - Mise en place d'un caisson d'extraction dans les combles. - Création de points d'extraction dans les salles d'eau (Salle de bain R+1 et WC RDC) avec installation de bouches d'extraction hygroréglables à pile (variation du débit selon l'hygrométrie). - Création d'une sortie en toiture pour l'air vicié. - Installation d'entrées d'air hygroréglables sur les menuiseries installées lors des travaux énoncés en poste 1. Suppression du conduit de ventilation naturelle de la salle de bain du R+1, et de la cuisine.

- Mettre en place un extracteur mural dans la cuisine : Création d'un piquage et mise en place d'un extracteur mural sur façade Est permettant d'assurer un débit d'extraction de 105 m³/h en période d'occupation de la cuisine maintenu pendant 30 minutes, alimentation par cordelette ou interrupteur

Plâtrerie isolation peinture

• APARTEMENT CAVALLIER 4 AVENUE DE LA TOUR (1° Etage) :

- Isoler les murs de la cage d'escalier : Mettre en place un complexe isolant depuis la cage d'escalier sur le mur donnant sur le hall d'entrée du logement. Choix d'un complexe isolant de type polystyrène + plaque de plâtre directement collé sur le mur concerné (depuis la cage d'escalier). Caractéristiques techniques : Epaisseur isolant : 120 mm, Epaisseur BA 13 : 13 mm, Epaisseur complexe 120 + 13 mm, Résistance thermique complexe : 3,85 m².K/W, Finition intérieure au choix.
- Isoler le plafond sous combles : Mettre en place un isolant sur la totalité des plafonds du logement. Choix d'un isolant de type ouate de cellulose directement soufflée dans les combles sur la laine de verre. Caractéristiques techniques : Epaisseur isolant : 300 mm, Résistance thermique du complexe isolant: 7,5 m².K/W,

• APARTEMENT DUPIN 7 RUE DE L'EGLISE

- Installer un faux plafond dans la cuisine et chambre du RDC : Le volume du logement est relativement important. Cela est notamment dû à la hauteur sous plafond importante dans certaines pièces. Dans le logement D38, il serait intéressant de mettre en place un faux plafond isolé dans la cuisine et la chambre du RDC, afin de diminuer le volume à chauffer et de réduire les déperditions au RDC. Mise en place d'un complexe faux plafond à 2,50 m de hauteur, en plaques de plâtre BA 13 fixées sous ossature métallique avec isolation par 240 mm de laine de verre, d'une résistance thermique de 6 m².K/W. Mise en place d'aération afin d'obtenir un volume en comble ventilé pour éviter les phénomènes de condensation et de surchauffe l'été.

• LOGEMENT COMMUNAL OUEST FONTANES

- Mettre en place une isolation complémentaire du plafond : Mise en place d'une isolation supplémentaire des combles. Mise en place d'un isolant de type ouate de cellulose soufflée directement sur le plancher des combles non aménageables. Caractéristiques techniques : Epaisseur : 200 mm, Résistance thermique : 5,00 m².K/W, Type : Bio-sourcé, Confort d'été : oui.

• APARTEMENT EMILIE VALETTE RUE DE L'EGLISE

- Installer un faux plafond dans la cuisine et chambre dur RDC : Le volume du logement est relativement important. C'est dû notamment à la hauteur sous plafond importante dans certaines pièces. Dans le logement D38, il serait intéressant de mettre en place un faux plafond isolé dans la cuisine et la chambre du RDC, afin de diminuer le volume à chauffer et de réduire les déperditions au RDC. Mise en place d'un complexe faux plafond à 2,50 m de hauteur, en plaques de plâtre BA 13 fixées sous ossature métallique avec isolation par 240 mm de laine de verre, d'une résistance thermique de 6 m².K/W. Mise en place d'aération afin d'obtenir un volume en comble ventilé pour éviter les phénomènes de condensation et de surchauffe l'été.

Menuiserie extérieures

- **APPARTEMENT ANAIS GEOFFROY 4 AVENUE DE LA TOUR (Rez de Chaussée) :**

- Un Volet roulant Arn'O pan coupé 45° Hauteur 1300 mm, Largeur 700 mm (Pose entre tableau, enroulement extérieur)

- Un Volet roulant Arn'O pan coupé 45° Hauteur 1300 mm, Largeur 1130 mm (Pose entre tableau, enroulement extérieur)

- Quatre Volets roulant Arn'O pan coupé 45° Hauteur 2490 mm, Largeur 1110 mm (Pose entre tableau, enroulement extérieur)

- POSE / ACCESSOIRES DE POSE / MISE EN SERVICE DES VOLETS ROULANTS + FINITIONS

- **APPARTEMENT CAVALIER 4 AVENUE DE LA TOUR (1° Etage) :**

- Un Volet roulant Arn'O pan coupé 45° Hauteur 2810 mm, Largeur 1070 mm (Pose entre tableau, enroulement extérieur)

- Un Volet roulant Arn'O pan coupé 45° Hauteur 2050 mm, Largeur 800 mm (Pose entre tableau, enroulement extérieur)

- Un Volet roulant Arn'O pan coupé 45° Hauteur 2050 mm, Largeur 1130 mm (Pose entre tableau, enroulement extérieur)

- Un Volet roulant Arn'O pan coupé 45° Hauteur 2870 mm, Largeur 1090 mm (Pose entre tableau, enroulement extérieur)

- Trois Volets roulant Arn'O pan coupé 45° Hauteur 2760 mm, Largeur 1100 mm (Pose entre tableau, enroulement extérieur)

- POSE / ACCESSOIRES DE POSE / MISE EN SERVICE DES VOLETS + FINITIONS

- **GITE CURE FONTANES (Rez de Chaussée) :**

- Une Porte Entrée ALU Vision Carter Hauteur 2120 mm, Largeur 1050 mm (Pose en embrasure) (Cotes hors tout (ailes non comprises))

- Un Poteau angle Aluminium 70 x 70 Longueur 4400 mm

- POSE / ACCESSOIRES DE POSE / MISE EN SERVICE+FINITIONS

- **APPARTEMENT CROUZET RUE DES SORBIERS :**

- PVC Contact, Une Porte d'entrée 1 vantail ouverture Intérieur, Pose en rénovation Hauteur 2130 mm, Largeur 800 mm (Cotes clair bâti jeu déduit) (Sans Allège)

- PVC Contact, Deux Porte Fenêtre 1 vantail à la française avec soubassement, Pose en rénovation Hauteur 2100 mm, Largeur 1000 mm (Cotes clair bâti jeu déduit) (Sans Allège)

- PVC Contact, Un Soufflet, Pose en rénovation sur dormant existant Hauteur 580 mm, Largeur 720 mm (Cotes clair bâti jeu déduit) (Allège: Ht en mm = 1000)

- Deux Volet roulant Arn'O pan coupé 45° Hauteur 2150 mm, Largeur 1080 mm (Pose entre tableau, enroulement extérieur)

- Deux Volet roulant Arn'O pan coupé 45° Hauteur 1270 mm, Largeur 1080 mm (Pose entre tableau, enroulement extérieur)

- POSE / ACCESSOIRES DE POSE / MISE EN SERVICE DES VOLET ROULANTS + FINITIONS

- Une Porte de garage sectionnelle, Hauteur 2000mm, Largeur 2400 mm, Motorisation comprenant : Moteur IO, entraînement par courroie de base ou par chaîne en option, 2 émetteurs.

- POSE / ACCESSOIRES DE POSE / FINITIONS ET MISE EN SERVICE DE LA PORTE.

- **APPARTEMENT DUMAS 5 AVENUE DE LA TOUR**

- Deux Portes fenêtres crémone 1 vantail à la française Hauteur 2040 mm, Largeur 940 mm

- Deux Volets roulants Arn'O pan coupé 45° Hauteur 2070 mm, Largeur 1090 mm (Pose entre tableau, enroulement extérieur) (Cote d'exécution).

- POSE / ACCESSOIRES DE POSE / MISE EN SERVICE DES VOLET ROULANTS + FINITIONS

- **APPARTEMENT DUPIN 7 RUE DE L'EGLISE**

- Une Fenêtre 1 vantail à la française Hauteur 960 mm, Largeur 960 mm
- Un Châssis fixe Hauteur 2070 mm, Largeur 960 mm
- Une Porte fenêtre crémone 2 vantaux à la française Hauteur 2020 mm, Largeur 1400 mm
- Un Volet roulant Arn'O pan coupé 45° Hauteur 1100 mm, Largeur 1100 mm (Pose entre tableau, enroulement extérieur) (Cote d'exécution)
- Un Volet roulant Arn'O pan coupé 45° Hauteur 2070 mm, Largeur 1100 mm (Pose entre tableau, enroulement extérieur) (Cote d'exécution)
- Un Volet roulant Arn'O pan coupé 45° Hauteur 2050 mm, Largeur 1490 mm (Pose entre tableau, enroulement extérieur) (Cote d'exécution)
- POSE / ACCESSOIRES DE POSE / MISE EN SERVICE DES VOLET ROULANTS + FINITIONS

- **LOGEMENT COMMUNAL EST FONTANES**

- Deux Fenêtres 1 vantail à la française Hauteur 1310 mm, Largeur 760 mm
- Une Fenêtre 1 vantail à la française Hauteur 590 mm, Largeur 500 mm
- Deux Châssis fixe Hauteur 370 mm, Largeur 400 mm
- POSE / ACCESSOIRES DE POSE ET FINITIONS

- **APPARTEMENT IZARN 5 RUE DES SOUS BOIS**

- Une Porte d'entrée 1 vantail ouverture Int., Pose en rénovation Hauteur 2130 mm, Largeur 800 mm (Cotes clair bâti jeu déduit) (Sans Allège)
- Deux Portes Fenêtres 1 vantail à la française avec soub, Pose en rénovation Hauteur 2100 mm, Largeur 1000 mm (Cotes clair bâti jeu déduit) (Sans Allège)
- Un Soufflet, Pose en rénovation sur dormant existant Hauteur 580 mm, Largeur 720 mm (Cotes clair bâti jeu déduit) (Allège: Ht en mm = 1000)
- Une Fenêtre 1 vantail osci llo-battant, Pose en rénovation Hauteur 1160 mm, Largeur 1010 mm (Cotes clair bâti jeu déduit) (Allège: Ht en mm = 1000)
- Deux Volets roulants Arn'O pan coupé 45° Hauteur 2150 mm, Largeur 1080 mm (Pose entre tableau, enroulement extérieur) (Cote d'exécution)
- Deux Volets roulants Arn'O pan coupé 45° Solabaie Hauteur 1270 mm, Largeur 1080 mm (Pose entre tableau, enroulement extérieur) (Cote d'exécution)
- POSE / ACCESSOIRES DE POSE / FINITIONS ET MISE EN SERVICE DES VOLETS ROULANTS.
- Une Porte de garage sectionnelle, Hauteur 2000mm, Largeur 2400 mm, Motorisation comprenant : Moteur IO, entraînement par courroie de base ou par chaîne en option, 2 émetteurs.
- POSE / ACCESSOIRES DE POSE / FINITIONS ET MISE EN SERVICE DE LA PORTE.

4	<ul style="list-style-type: none"> • <u>APPARTEMENT EMILIE VALETTE RUE DE L'EGLISE :</u> - Une Porte fenêtre crémone 2 vantaux à la française, Hauteur 2040 mm, Valeurs thermiques calculées selon les règles d'application Th-Bât Th-U, (2006) fascicule "parois vitrées", et EN ISO 10777-1 et 2. Formats conventionnels relevant de la norme NF EN 14351-1. - Un Châssis fixe Hauteur 2030 mm, Largeur 990 mm, Valeurs thermiques calculées selon les règles d'application Th-Bât Th-U, (2006) fascicule "parois vitrées", et EN ISO 10777-1 et 2. Formats conventionnels relevant de la norme NF EN 14351-1. - Une Porte d'Entrée ALU Vision Carter Hauteur 2210 mm, Largeur 1530 mm (1 vantail + fixe latéral : Fixe en mm = 530) (Pose en rénovation) (Cotes clair bâti jeu déduit). - Un Volet roulant pan coupé 45° Hauteur 2040 mm, Largeur 1490 mm (Pose entre tableau, enroulement extérieur) - Un Volet roulant pan coupé 45° Hauteur 2080 mm, Largeur 1080 mm (Pose entre tableau, enroulement extérieur) - POSE / ACCESSOIRES DE POSE / MISE EN SERVICE DES VOLETS ROULANTS + FINITIONS 		
---	--	--	--